



Association Crématisse Touraine et Indre

Association Crématisse de Touraine et de l'Indre

« La Crémation : Un choix, une liberté, un engagement! »

Nouveau numéro de téléphone : 06 72 44 78 13

Novembre 2020 N° 24

L'épidémie du Covid 19 n'empêche pas d'avancer...mais à pas mesurés !

L'épidémie du Covid 19 et le confinement qui en a découlé au plus fort de la pandémie nous ont tous privés de ce rendez-vous annuel qu'est l'Assemblée générale. Cette obligation statutaire ne sera pas remplie cette année pour plusieurs raisons : la toute première est d'ordre sanitaire ; le virus circule toujours et l'ACTI est constituée de personnes dites à risque. Il est donc inutile de mettre en péril la santé des adhérents. La seconde d'ordre matériel et financier impliquait de trouver une date et un lieu au cours du dernier trimestre de l'année. Mobiliser des énergies et engager des dépenses qui seront renouvelées moins de six mois après pour organiser l'assemblée générale de 2021! En outre, notre association ne recevant aucune subvention publique ou privée et n'ayant aucun salarié, a la possibilité de se soustraire à la tenue de l'assemblée générale, compte tenu des circonstances exceptionnelles générées par la crise sanitaire inédite que nous traversons. Je souhaite profondément que rien ne vienne contrecarrer la tenue de la prochaine assemblée générale qui se tiendra le samedi 27 mars 2021 au crématorium de Tours dans les mêmes conditions que ce que nous avions prévu pour 2020. Bien évidemment, les rapports statutaires devront tenir compte de deux années d'activité de l'association.

Pendant le confinement, plusieurs bénévoles du conseil d'administration ont appelé les adhérents pour prendre de leurs nouvelles et c'est ainsi que l'ACTI est parvenue à en joindre plus des 2/3. Une démarche qui a été fort appréciée et qui est venue rompre l'isolement auquel nous étions contraints.

L'«enveloppe de l'adhérent» devait être remise lors de l'assemblée générale ! Après le déconfinement l'ACTI s'est organisée et plusieurs bénévoles se sont réparti la distribution soit en la portant à domicile soit en l'envoyant par la poste. Aujourd'hui, il reste à remettre cette pochette aux adhérents de Châteauroux et de ses environs. Nous projetions de la faire au mois de décembre, mais les mesures sanitaires prises le 19 octobre 2020 sont venues une nouvelle fois bouleverser notre planning et reporter cette rencontre sans doute au 1^{er} trimestre 2021. Si nombre d'adhérents nous ont dit leur satisfaction de détenir un tel dossier, cela a conduit plusieurs d'entre eux à actualiser l'expression de leurs dernières volontés en matière d'obsèques (testament crématisse ou mandat posthume) ainsi qu'à préciser l'organisation de leurs obsèques surtout lorsqu'ils ont été récemment affectés par le décès d'un proche.

Ce bulletin vous communique plusieurs informations et constitue l'appel à cotisation 2021 dont le montant est sans changement. Je vous invite à compléter votre adhésion par l'abonnement à la revue, toujours riche d'informations : inaugurations des derniers crématoriums, les alternatives aux obsèques, en France et à l'étranger.

Si aujourd'hui toutes nos actions doivent être réfléchies en fonction de ce virus, nous projetons, portés par vos encouragements et notre détermination de faire connaître davantage notre mouvement, en développant notre communication extérieure en organisant par exemple des « Cafés créma » ouverts à tous, au cours desquels la crémation serait abordée non seulement sous l'approche philosophique mais aussi écologique et hygiénique, sans toutefois occulter la défense du consommateur dans un marché de la mort de plus en plus florissant. Enfin je terminerai en souhaitant la bienvenue aux nouveaux adhérents dont ceux venus de l'association crématisse d'Orléans qui a été dissoute.

Dans l'attente de nos prochains rendez-vous, prenez soin de vous et de vos proches !

Nicole Tavares, Présidente

Infos....Infos...Infos...Infos...Infos...Infos...Infos...Infos...Infos

Mise à disposition d'une urne

Si vous avez opté pour la dispersion des cendres du défunt en pleine nature, l'ACTI met à disposition de ses adhérents une urne, blanche ou bleu. Voir les conditions avec l'ACTI.

L'enveloppe de l'adhérent

La lecture du contenu de la pochette appelle de votre part questions ou précisions ? N'hésitez pas à contacter l'ACTI.

Rédaction de vos volontés en matière d'obsèques

Vous avez fait le choix de la crémation et vous avez peut-être envisagé l'organisation de vos obsèques ? **Mais avez-vous rédigé par écrit vos volontés ?**

Nous ne dirons jamais assez qu'un écrit est toujours préférable. Ecrit qui ne devra pas omettre votre choix quant à la destination des cendres : caveau familial, columbarium, dispersion au jardin du souvenir, en pleine nature, rivière ou en mer. Cet écrit évitera tout éventuel conflit le moment venu et déchargera vos proches du choix du devenir des cendres. Nous vous conseillons d'informer votre entourage de l'existence de cet écrit et nous vous recommandons d'en confier un exemplaire à l'ACTI. Vous aurez ainsi l'assurance du respect de vos volontés.

MUTAC

Vous avez souscrit un contrat auprès de cet organisme mutualiste pour assurer le paiement de vos obsèques ? Pour toutes questions concernant votre contrat et les conditions du volet assistance vous pouvez contacter l'APM -Assistant Proximité Mutac- Nicole Tavares - 09-63-53-52-92.

Newsletter de la FFC

Lancée depuis quelques mois elle a vocation à communiquer avec l'ensemble des adhérents de sujets d'actualité. Si vous souhaitez la recevoir directement, conformément au RGPD*, vous devez en faire la demande auprès de : l'ACTI (acti-centre@laposte.net) ou bien de : la FFC (admin@cremation-ffc.fr).

* *Règlement Général de la Protection des Données- voir le bulletin de l'ACTI n° 22 de juillet 2019*

Infos....Infos...Infos...Infos...Infos...Infos...Infos...Infos...Infos

A VOS AGENDAS (sous réserve des dispositions sanitaires)

2020

Permanence aux Halles de Tours

Salle 104, 1^{er} étage

Mercredi 16 décembre 2020 de 15 à 17h

2021

Permanences aux Halles de Tours

Salle 104, 1^{er} étage

Mercredi 20 janvier 2021 et mercredi 24 février 2021 de 15 à 17 heures

Assemblée générale de l'ACTI Samedi 27 mars 2021, de 9h30 à 15h30

Espace de convivialité du crématorium à Esvres.

(Un covoiturage est à l'étude.)

Elle sera suivie d'un repas en commun et d'une visite du crématorium (selon le nombre de participants).

Assemblée Générale et Congrès de la FFC Amélie-Les-Bains les 4 et 5 juin 2021

Changement d'adresse ?

Vous changez de domicile ? Vous rejoignez une maison de retraite ? Vous optez pour un téléphone portable ? Vous avez une connexion Internet ?

Dans le respect des règles du RGPD*, merci de communiquer vos nouvelles coordonnées à l'ACTI afin d'éviter le retour des courriers et le non acheminement de la revue Crémation Magazine ; ce qui couperait le lien avec l'association.

Contacts ACTI

Bureau de l'ACTI (CA du 7 mai 2020)

Présidente : *Nicole Tavares*

Vice-présidente : *Jacqueline Graveriou*

Secrétaire : *Anne Mégnac*

Secrétaire-adjoint : *Gilles Campin*

Trésorière : *Françoise Delétoille*

Nouveau téléphone de l'ACTI: 06 72 44 78 13

Appel de la cotisation 2021

Elle reste inchangée ! Pourquoi ?

C'est l'Assemblée Générale qui décide du montant de la cotisation de l'exercice à venir. Or l'assemblée de 2020 n'a pu se tenir pour cause de confinement lié à la Covid 19. Les finances de notre association permettent cette décision sans remettre en cause sa pérennité ni les diverses actions en cours ou projetées au bénéfice des adhérents.

Elle est à régler au plus tard le **24 février 2021**.

Respecter cette date c'est d'une part, pouvoir prendre part aux décisions qui seront proposées lors de l'assemblée générale, d'autre part c'est faciliter la tâche de la trésorière ; enfin, c'est être sûr si vous êtes abonnés à CREMATION Magazine de ne pas avoir d'interruption dans sa réception de la revue. 4 numéros par an = 6€

Vous pouvez vous en acquitter

-Soit en envoyant votre chèque accompagné du papillon ci-dessous à l'adresse de la présidente :

**ACTI chez Mme TAVARES Nicole
24 rue du 8 mai 1945
37150 BLERE**

-Soit en venant aux permanences **sous réserves des dispositions sanitaires.**

Aux halles de Tours (siège social de l'association)
les mercredis **16 décembre 2020, 20 janvier et 24 février 2021** entre 15 et 17h.

Pour les règlements envoyés par voie postale,

la vignette de 2021 sera adressée en même temps que la convocation à l'assemblée générale fin janvier 2021

Papillon à joindre ou à recopier

Cotisation avec abonnement (facultatif mais conseillé)

1 personne	24 € (18 + 6)
Couple :	39 € (33 + 6)
A partir de la 3^{ème} personne, cotisation par personne :	5,20 €

Téléphone fixe: **portable :**

Merci de bien vouloir communiquer votre numéro et votre adresse si vous avez rejoint une maison de retraite : EHPAD ou MARPA..

Email :@.....

En nous communiquant votre email vous disposerez plus rapidement d'informations.

Enfin, nous pouvons dorénavant vous proposer un règlement sécurisé en direct avec Internet. Si vous êtes intéressés par ce nouveau mode de paiement, nous vous remercions de prendre contact avec l'ACTI pour de plus amples informations.

Aux nouveaux adhérents

L'Association Crématisse de l'Orléanais (ACO) présidée jusqu'en octobre 2019 par Josiane Villet a disparu faute de membres dirigeants. Lors de l'assemblée générale extraordinaire de janvier 2020, la dissolution de l'ACO a été prononcée. Tous les adhérents ont reçu un courrier les invitant à rejoindre l'association crématisse voisine de leur choix en capacité de les accueillir.

En tant que liquidatrice de l'association orléanaise, j'ai eu à cœur de ne pas laisser ces derniers sur le « bord du chemin ». Des adhérents qui par leur action et leur indéfectible fidélité ont permis au mouvement crématisse de faire sa place dans notre société.

La crise sanitaire n'a pas simplifié les échanges, ni permis d'assurer un suivi ; aussi fin novembre un dernier courrier sera-t-il envoyé aux personnes qui n'auraient pas encore fait leur choix afin qu'elles rejoignent une des associations régionales qui continuera de les accompagner et répondra à leurs questions.

Aujourd'hui, je suis ravie qu'une douzaine d'adhérents aient intégré l'ACTI. D'autres se sont tournés vers l'association crématisse de la Beauce et du Perche, d'autres encore sont allés vers les associations de l'Yonne et du Berry-Nivernais.

Notre association a déjà mis tout en œuvre pour gérer au mieux le dossier des nouveaux arrivants et a transmis à chacun l'« enveloppe de l'adhérent » avec une plaquette du crématorium de Blois pour ceux résidant dans le Loir-et-Cher.

Je ne doute pas que les actions engagées pour les adhérents de l'ACTI conviendront également, avec quelques ajustements locaux, à ceux venus de l'Orléanais, du Loir-et-Cher et de l'Indre.

Nicole Tavares,

Aux adhérents de l'Indre

Nous avons prévu d'organiser avec vous une réunion à la mi décembre, à Châteauroux ou dans une commune voisine. Ce rendez-vous est reporté au 1^{er} trimestre 2021 compte tenu du confinement.

Notre projet est de débiter cette rencontre par un « Café créma » ouvert au tout public et auquel vous serez cordialement invités, à partir de 9h30 ; un moment d'échange sur la crémation et les autres modes de sépulture existant dans le monde, avec peut-être un intervenant extérieur. Les bénévoles de l'association présents saisiront cette opportunité pour remettre « l'enveloppe de l'adhérent » à celles et ceux qui ne l'auront pas reçue par la voie postale, mais aussi pour répondre à toute question soulevée pouvant se rapporter aux dispositions en vigueur en cette période de pandémie, aux conditions d'accueil au crématorium, au nombre de personnes autorisées, à la remise de l'urne, etc.

Suivra un déjeuner dont le coût, pour les adhérents sera pris en charge pour moitié par l'ACTI. Les modalités vous seront précisées par courrier dès que nous aurons une « vision » de l'avenir.

D'ores et déjà n'hésitez pas à envoyer vos questions à l'adresse de la présidente ou sur la boîte mail de l'ACTI : acti-centre@laposte.net

Nicole Tavares